

Arboriculture fruitière

N°16 – 4 juillet 2013



ANIMATEUR FILIERE
MARCHESAN Emmanuelle
FDGDON 47

email :
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication :

Dominique Graciet,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture
d'Aquitaine
Cité mondiale
6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 01 33 33
Fax 05 57 85 40 40
<http://www.aquitainagri.org/>

Supervision :

DRAAF / Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine
51, rue Kiésler
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 00 42 03
<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Arboriculture fruitière sont les suivantes :

Aquifruit, BIP, Cadralbret, CDA17, CDA 24, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GARLANPY, Granlot, INVENIO, LDA 33, Les 3 domaines, Novagri, Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, SICA Castang, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI, Valprim

Fruits à pépins

Pommier - poirier

- **Tavelure**

Dans les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits. Le risque tavelure va donc perdurer et les pluies annoncées devront être prises en compte pour la gestion de ces parcelles.

- **Maladies de l'épiderme**

Les maladies de l'épiderme (maladie de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison.

Pour la maladie des crottes de mouche, les contaminations se feraient assez précocement (peu de temps après la floraison) mais l'apparition des symptômes, bien plus tardive, serait fonction de certaines conditions d'humectation.

Des périodes pluvieuses à partir de fin juin-début juillet favoriseraient l'expression de ces maladies.

Dans les parcelles sensibles, présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

- **Oïdium**

En parcelles et variétés sensibles, des symptômes sont fréquemment observés.

La période de pousse est une période à risque. Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et des dégâts observés.

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

• Feu bactérien

Des symptômes ont été localement observés.

Les conditions climatiques sont actuellement favorables à la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm.

Des contrôles visuels réguliers sont à maintenir pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Dans les parcelles présentant des floraisons secondaires, la vigilance doit être redoublée. Ces inflorescences sont des portes d'entrée privilégiées pour la bactérie au moment où les conditions climatiques sont très propices à sa prolifération.

Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

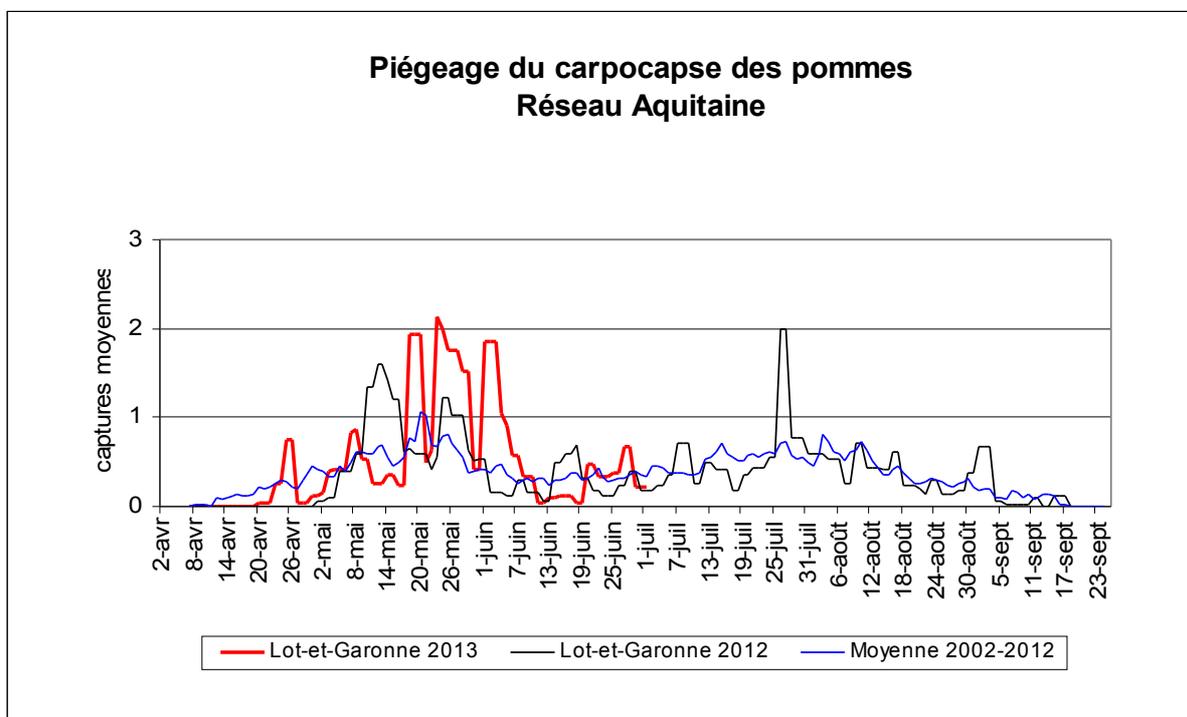
Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Botrytis de l'œil

Une présence inhabituelle de symptômes de botrytis de l'œil est signalée dans certains vergers. Les conditions pluvieuses durant la chute des pétales ont été favorables aux contaminations.

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse. Le premier vol devrait prochainement s'achever.

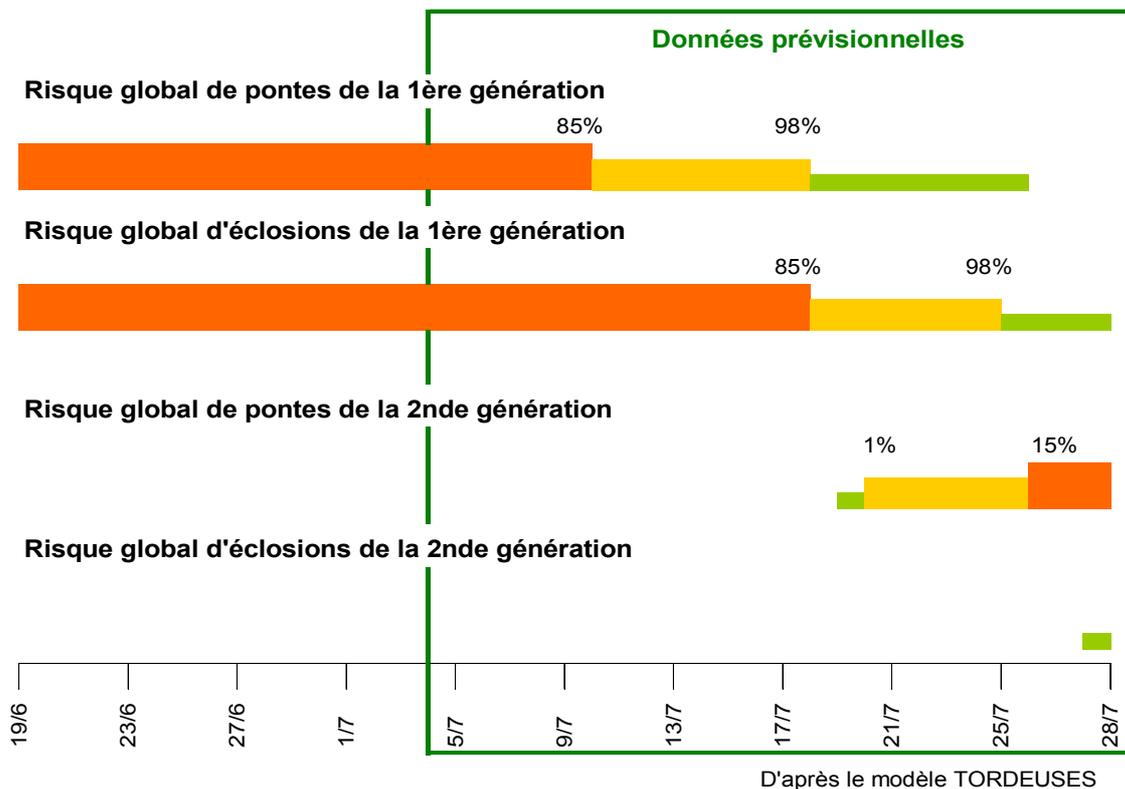


En parcelles de référence, le pourcentage de fruits perforés progresse.

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 65 à 70% du potentiel de pontes et 40 à 50% du potentiel d'éclosions auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les pontes devraient rester soutenues jusqu'aux 10-12 juillet et les éclosions jusqu'aux 18-20 juillet. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes), ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours.

Le second vol ne devrait pas débiter avant les 18-20 juillet pour les secteurs les plus précoces.

Données de modélisation Carpopapse des pommes

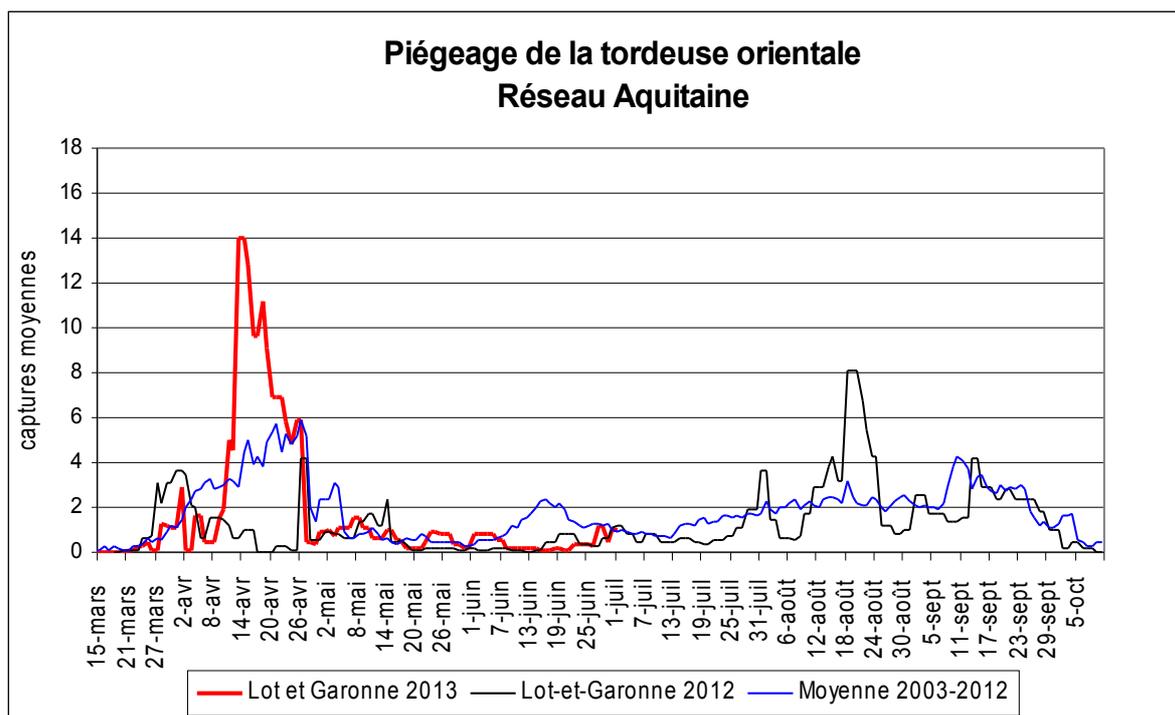


Dans les parcelles où une surveillance régulière des dégâts sur fruits est nécessaire, un minimum de 1000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé.

La période de l'éclaircissage manuel est également propice pour noter d'éventuels dégâts.

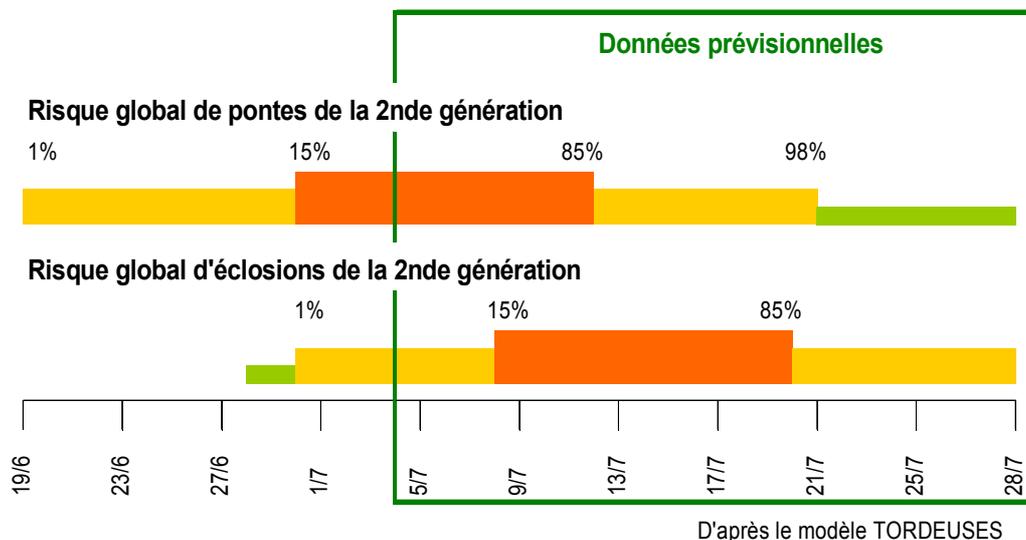
- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les captures ont repris dans le courant de la semaine dernière.



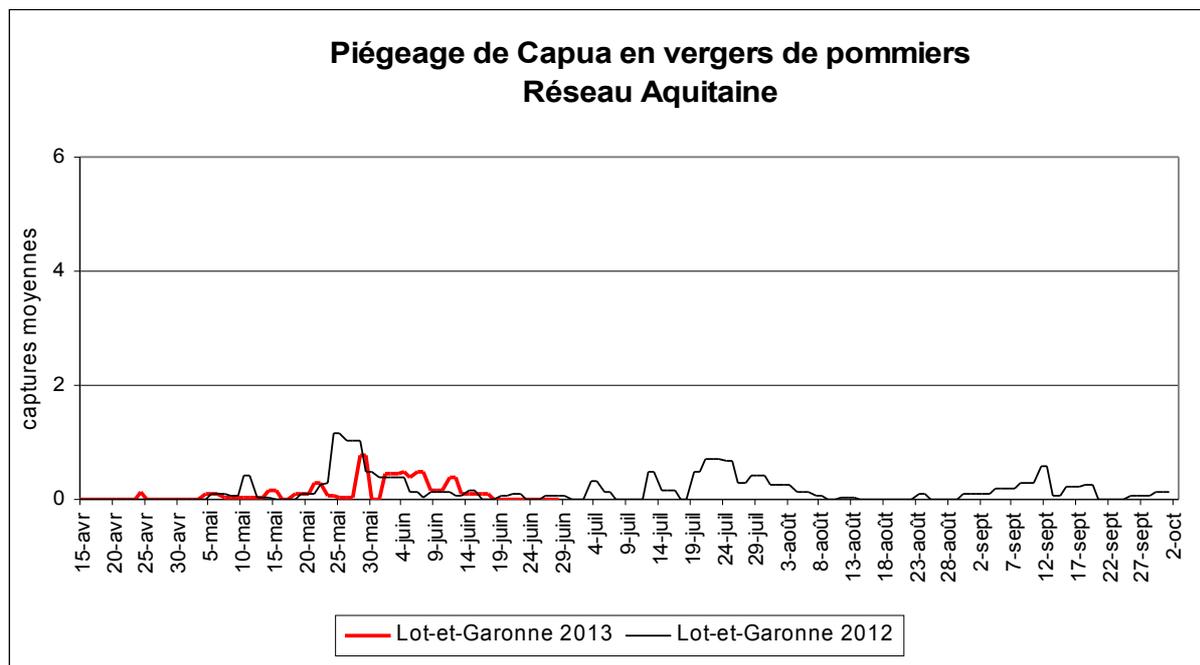
Selon les données du modèle de simulation, 25 à 40% du potentiel de pontes et 3 à 5% du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 11-13 juillet. Les éclosions quant à elles devraient s'intensifier à partir des 7-9 juillet et rester soutenues jusqu'aux 18-21 juillet. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes), ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont nulles depuis quinze jours.



Les seuils de nuisibilité, à partir du piégeage, sont :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé, le seuil de nuisibilité est de 5% d'organes attaqués. La période de l'éclaircissage manuel est également propice pour noter d'éventuels dégâts. La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

- **Puceron lanigère**

La colonisation des jeunes pousses par le puceron lanigère est en cours.

En parcelle à forte pression, on note une forte progression du parasitisme par l'auxiliaire *Aphelinus mali*.

Le seuil de nuisibilité de ce puceron est de 10% de rameaux colonisés. En présence d'*Aphelinus mali*, ce seuil peut être relevé.



Momies de pucerons lanigères
(E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Pucerons verts**

La présence de pucerons verts est fréquemment observée à l'extrémité des pousses. On note également un développement important des populations d'auxiliaires (œufs de syrpe, larves de cécidomyies prédatrices, adultes et larves de coccinelles...)

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Le seuil de nuisibilité est de 15% de pousses occupées pour le puceron vert du pommier *Aphis pomi* (puceron de couleur verte avec cornicules, antennes et queue noires) et de 60% de bouquets fruitiers occupés pour le puceron vert migrant *Rhopalosiphum insertum* (puceron vert clair avec les appendices de la même couleur que le corps).

- **Puceron cendré**

La migration des individus ailés vers la plante hôte secondaire est en cours. La période à risque est terminée pour la majorité des parcelles. Des foyers actifs avec production de miellat sont cependant encore notés dans certains vergers.

- **Cécidomyie des feuilles**

Quelques dégâts sont toujours observés en vergers de pommiers et de poiriers.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte. Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Larves de cécidomyies
(E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Psylle du poirier**

En parcelles de référence, on observe actuellement des individus à tous les stades et la présence de miellat.

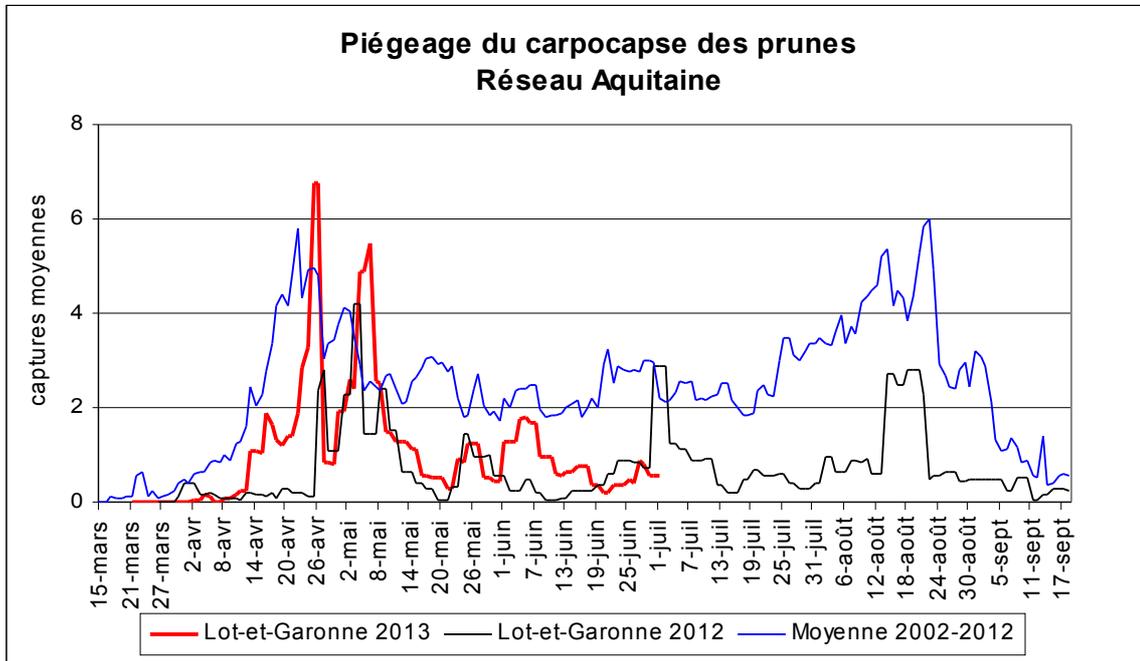
Des mesures prophylactiques sont envisageables en réalisant l'irrigation par aspersion (à éviter cependant dans les situations à risque feu bactérien) et la suppression des gourmands en situation poussante afin de diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

Fruits à noyau

Prunier

- **Carpocapse des prunes**

Sur notre réseau de piégeage, les captures ont repris depuis la fin de semaine dernière.

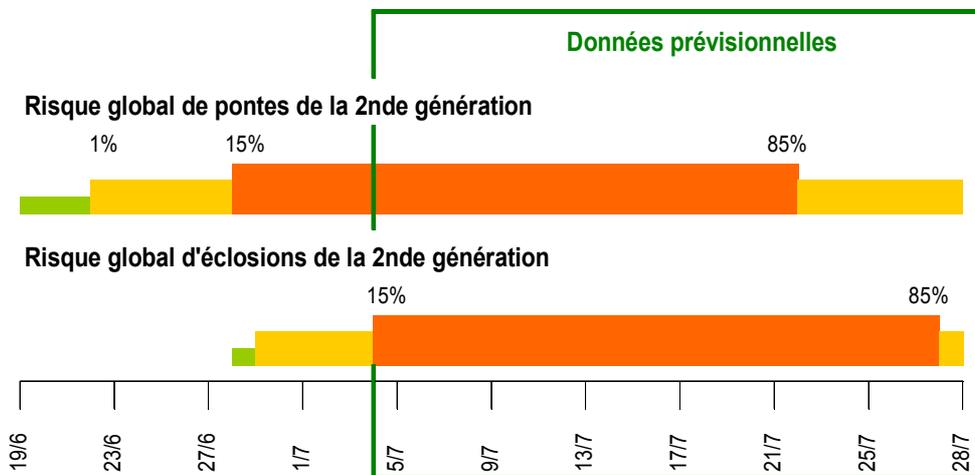


En parcelles de référence non traitées, le pourcentage de fruits avec présence de pontes est resté faible jusqu'en début de semaine dernière. De nouvelles pontes ont été observées lors des notations réalisées en ce début de semaine (selon les parcelles, 0 à près de 3% de fruits avec présence).

Selon les données du modèle de simulation, 25 à 40% du potentiel de pontes et 5 à 15% du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières, les pontes de la seconde génération pourraient rester soutenues jusqu'aux 22-24 juillet et les éclosions jusqu'aux 27-29 juillet.

La période à risque élevé de pontes est en cours et la période à risque important d'éclosions débute.

Données de modélisation Carpocapse des prunes



D'après le modèle TORDEUSES

- **Puceron farineux**

Quelques foyers sont observés en verger de pruniers. On note également la présence de nombreux auxiliaires (larves de syrphes, de cécidomyies prédatrices, de coccinelles, adulte de cantharide...).

Réalisez des observations afin de déceler rapidement la présence de ce puceron.

- **Rouille-Tavelure**

En parcelle de référence, les taches de tavelure sur fruits sont maintenant bien visibles notamment sur arbres non traités et en parcelles sensibles. Quelques taches de rouilles sont observées en parcelles non traitées mais la maladie reste jusqu'à présent relativement discrète.

A cette période de l'année, la gestion des parcelles vis-à-vis de la rouille est à réaliser en association avec le monilia.



Tavelure sur fruit
(E.Marchesan – FDGDON 47)

- **Monilia et autres pourritures sur fruits**

Quelques rares symptômes de monilia sont observés sur fruits blessés (dégâts de carpocapse...) notamment sur arbres non traités.

Des conditions pluvieuses et des températures élevées, à l'approche de la maturité, favorisent le développement du monilia.

La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de l'inoculum présent dans le verger, des blessures éventuelles, des conditions climatiques et de la date prévisionnelle de récolte.



Monilia sur dégât de carpocapse
(E.Marchesan – FDGDON 47)

Pêcher

- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les captures ont repris dans le courant de la semaine dernière (Cf. graphique dans la partie pommier-poirier).

Selon les données du modèle de simulation, 25 à 40% du potentiel de pontes et 3 à 5% du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 11-13 juillet. Les éclosions quant à elles devraient s'intensifier à partir des 7-9 juillet et rester soutenues jusqu'aux 18-21 juillet. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes), ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours.

- **Monilia sur fruits**

A l'approche de la maturité, des conditions pluvieuses et des températures élevées favorisent le développement du monilia. **Les trois semaines précédant la récolte constituent une période à risque.**

La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de la précocité des variétés et des conditions climatiques.

- ***Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)**

Les symptômes se traduisent actuellement sous forme de nécroses foliaires (taches nécrotiques entourées d'un halo jaune). Pour les parcelles ayant présenté des nécroses de boutons floraux, les pertes en fruits sont dans certains cas très importantes, notamment dans les Landes et Pyrénées-Atlantiques.

Le risque PSA est présent pour l'ensemble des parcelles, la surveillance doit être maintenue. En cas de dégâts suspects, se rapprocher de son technicien ou du SRAL.

Afin de limiter la dispersion de la bactérie, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) avec des outils régulièrement désinfectés. La circulation entre les parcelles doit être limitée et en veillant à ne pas transporter de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.

Tous fruitiers

- **Acariens**

Les populations d'acariens observées actuellement sont globalement faibles. La présence de phytoséides est fréquemment notée. Des remontées de populations d'acariens rouges et de phytotes libres ont cependant été observées sur quelques parcelles.

A cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 60% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur pommier et prunier, ce seuil est porté à 40% sur poirier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

- **Cochenilles**

Cochenille du cornouiller : la migration des jeunes larves est en cours, elles sont observables à proximité des carapaces des femelles et au niveau des feuilles.

Cochenille rouge du poirier : la période de migration est en cours.

Pou de San José : selon nos simulations, la migration des jeunes larves est en cours.

Pseudococcus viburni : les éclosions débutent, la migration des jeunes larves va démarrer.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

- ***Metcalfa pruinosa***

En parcelles de référence, on observe assez régulièrement la présence de jeunes larves de *Metcalfa* (stade L2-L3).

Dans les vergers où ce parasite a posé problème l'année dernière, des mesures prophylactiques peuvent être envisagées : débroussaillage et broyage des adventices afin de limiter son extension.

La gestion des parcelles vis-à-vis de *Metcalfa* s'effectue sur les jeunes stades larvaires (stades L1-L2).

- ***Drosophila suzukii***

Les captures sont toujours relativement faibles. On note cependant une légère augmentation des prises sur les différentes espèces suivies (cerisier, prunier et kiwi) et une progression des dégâts en parcelle de cerisiers en Gironde.



Phytoséide
(E.Marchesan – FDGDON 47)



Carapace et jeunes larves de cochenille du cornouiller
(E.Marchesan – FDGDON 47)



Larve de *Metcalfa* sur pédoncule
(E.Marchesan – FDGDON 47)

Ce qu'il faut retenir

Fruits à pépins

Pommier Poirier

- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé de pontes et d'éclosions est en cours. Le second vol ne devrait pas débuter avant les 18-20 juillet.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé de pontes est en cours.

Fruits à noyau

Prunier

- **Carpocapse des prunes** : la période à risque élevé de ponte de la seconde génération est en cours et la période à risque élevé d'éclosions débute.

Pêcher

- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé de pontes est en cours.

Kiwi

- **PSA** : la surveillance des parcelles doit être maintenue.

Tous fruitiers

- **Cochenille du cornouiller** : la migration des jeunes larves est en cours.
- **Cochenille rouge du poirier** : la migration des jeunes larves est en cours.
- **Pseudococcus** : les éclosions débutent.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".